



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
04.04.2018 Bulletin 2018/14

(51) Int Cl.:
A23J 1/14^(2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **17203113.0**

(22) Date de dépôt: **31.01.2014**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR

- **DUFLOT, Pierrick**
62136 LA COUTURE (FR)
- **DHALLEINE, Claire**
60200 COMPIEGNE (FR)
- **VERRIN, Jean-Marc**
62660 BEUVRY (FR)

(30) Priorité: **31.01.2013 FR 1350853**

(62) Numéro(s) de document de la (des) demande(s) initiale(s) en application de l'article 76 CBE:
14706872.0 / 2 950 662

(74) Mandataire: **Cabinet Plasseraud**
66, rue de la Chaussée d'Antin
75440 Paris Cedex 09 (FR)

(71) Demandeur: **Roquette Frères**
62136 Lestrem (FR)

Remarques:
Cette demande a été déposée le 22-11-2017 comme demande divisionnaire de la demande mentionnée sous le code INID 62.

(72) Inventeurs:
• **BARATA, Manuel**
62190 LILLERS (FR)

(54) **PROCÉDÉ DE FRACTIONNEMENT DES SOLUBLES DE POIS, FRACTIONS OBTENUES ET LEUR VALORISATION**

(57) L'invention concerne un procédé de fractionnement des fractions solubles de pois, comprenant la succession d'une étape de microfiltration ou de centrifugation, suivie d'une étape d'ultrafiltration, et d'une éventuelle étape d'osmose inverse. On parvient ainsi à réduire la fuite de protéines vers les fractions solubles, à améliorer le rendement de l'étape unitaire de concentration par évaporation des fractions solubles, et on réussit à isoler de manière sélective les protéines d'intérêt. Il s'agit en outre d'un procédé simple à mettre en oeuvre, les dispositifs utilisés au niveau de chaque étape unitaire étant classiques et bien connus de l'homme du métier. Qui plus est, le procédé objet de la présente invention est exempt de tout solvant organique autre que l'eau.

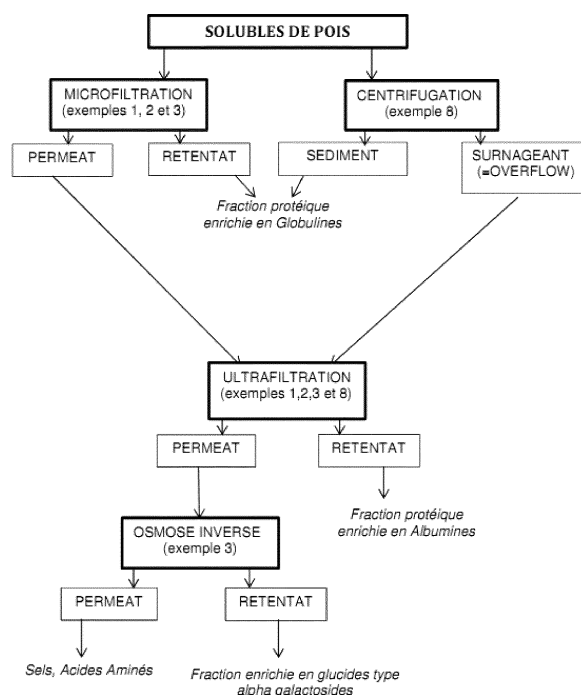


FIGURE 1

Description

[0001] La présente invention est relative à un procédé original de fractionnement des fractions solubles de pois, comprenant une étape de microfiltration ou de centrifugation, suivie d'une étape d'ultrafiltration, et d'une éventuelle

étape d'osmose inverse. On parvient ainsi à réduire la fuite de protéines vers les fractions solubles, à améliorer le rendement de l'étape unitaire de concentration par évaporation des fractions solubles, et on réussit à isoler de manière sélective les protéines d'intérêt. Il s'agit en outre d'un procédé simple à mettre en oeuvre, les dispositifs utilisés au niveau de chaque étape unitaire étant classiques et bien connus de l'homme du métier.

[0002] Depuis les années 70, le pois est la légumineuse à graines qui s'est le plus développée en Europe et majoritairement en France, notamment comme ressource protéique pour l'alimentation animale mais aussi humaine. Le pois contient environ 27 % en poids de matières protéiques. Le terme « pois » est ici considéré dans son acception la plus large et inclut en particulier toutes les variétés sauvages de « pois lisse » (« smooth pea »), et toutes les variétés mutantes de « pois lisse » et de « pois ridé » (« wrinkled pea »), et ce quelles que soient les utilisations auxquelles on destine généralement lesdites variétés (alimentation humaine, nutrition animale et/ou autres utilisations).

[0003] Parmi les constituants du pois, les plus valorisés actuellement sont l'amidon, les fibres et les protéines, encore désignés sous l'expression de constituants nobles. Le procédé de valorisation correspondant consiste à réaliser initialement un lait d'amidon, par mélange dans un pétrin entre la farine de pois et de l'eau. Après avoir extrait de ce lait l'amidon et les fibres, on dispose d'un produit riche en protéines. On effectue alors une opération de floculation sur le lait, notamment par thermo coagulation, dont l'objectif est d'insolubiliser la ou les protéines d'intérêt. A ce stade du procédé, il est nécessaire de réaliser une séparation notamment par décantation centrifuge, de manière à isoler une composition très riche en protéines encore appelé « floc ». Le surnageant constitue ce que l'homme du métier désigne généralement sous l'expression de « fractions solubles ».

Il convient tout d'abord de préciser que le terme « fractions solubles » constitue un abus de langage en ce sens que ladite fraction contient un certain nombre de particules insolubles, comme des colloïdes divers et variés mais aussi et surtout des protéines. Ces fractions solubles doivent tout d'abord être concentrées par évaporation, de manière à ce qu'on puisse récupérer les insolubles (et notamment les protéines) qu'elles contiennent. A ce jour, les fractions solubles sont très peu exploitées ; elles sont utilisées de manière quasi exclusive comme source d'azote en fermentation et en tant qu'aliment nutritif pour le bétail une fois lesdites fractions enrichies en fibres.

[0004] La Demanderesse a récemment protégé, à travers les Demandes de Brevet français n°09 51962 et n° 12 57680, un procédé d'extraction de β -amylases à partir d'une fraction soluble de plante amidonnière dont le pois, ledit procédé comprenant une étape de clarification par microfiltration et une étape de concentration / purification par ultrafiltration.

[0005] Or, force est de constater que le rendement du procédé global conduisant du pois initial à la composition riche en protéines (le floc) est loin d'atteindre les 100 %. On estime qu'à un échelon industriel, on retrouve au sein des fractions solubles entre 5 % et 25 %, mais plus généralement autour de 20 % en poids des protéines initialement contenues dans le pois de départ. Cette fuite massive de protéines, via les fractions solubles, n'est pas sans poser un certain nombre d'inconvénients.

[0006] Le premier d'entre eux est une perte sèche en protéines d'intérêt, qui sont actuellement uniquement valorisées à travers le floc de protéines issu de l'étape de décantation. Si on parvenait à isoler de manière globale la part de protéines contenue dans les fractions solubles, celle-ci pourrait avantageusement être incorporée ou redirigée dans le floc de protéines, en vue de l'enrichir.

[0007] Le deuxième problème posé par le procédé tel qu'il existe actuellement est un rendement très médiocre au niveau de l'étape unitaire de concentration par évaporation des fractions solubles : la richesse en protéines y est telle que le phénomène d'encrassement de l'évaporateur est très important et nécessite de fréquents arrêts pour nettoyage. En effet, de par leur sensibilité thermique, les protéines coagulent et ont une prédisposition à encrasser les dispositifs d'évaporation.

[0008] Enfin et selon un troisième éclairage, de récents travaux ont montré qu'une partie des protéines issue de la fraction soluble (la fraction dite PA1b) peut être avantageusement utilisée dans la fabrication d'un insecticide : ceci résulte de l'enseignement du document FR 2 778 407 A1. Il existe donc aussi un intérêt technique à isoler de manière sélective une ou des fractions protéiques, au sein-même des fractions solubles.

[0009] A la connaissance de la Demanderesse, cette problématique n'a jamais été abordée dans son ensemble, c'est-à-dire en vue de dégager des solutions visant à résoudre le triple problème technique tel qu'énoncé ci-dessus. Le document « Pilot scale recovery of proteins from a pea whey discharge by ultrafiltration » (Lei (Leigh) Gao, Khai D. Nguyen and Alphonsus C. Utioh, Lebensm.-Wiss. u.-Technol., vol 34, pp. 149-158, 2001) s'intéresse à la récupération de protéines de pois par centrifugation suivie d'ultrafiltration. La Demande de Brevet WO 2006 / 052003 concerne quant à elle un procédé de préparation de polypeptides solubles issus d'un effluent liquide de transformation de pois, par filtration membranaire puis séchage.

[0010] Travaillant à la recherche d'une solution globale pour optimiser le rendement du procédé d'extraction de pro-

téines à partir du pois, la Demanderesse est parvenue à mettre au point un procédé qui résout le triple problème technique :

- de réduire la fuite de protéines vers les fractions solubles,
- d'améliorer le rendement de l'étape unitaire de concentration par évaporation des fractions solubles,
- d'isoler de manière sélective les protéines d'intérêt au sein des fractions solubles.

[0011] Ce procédé repose sur la succession de différentes étapes de séparation desdites fractions solubles, a) au moyen d'une centrifugation ou d'une microfiltration, b) puis d'une ultrafiltration, c) et enfin éventuellement d'une osmose inverse.

[0012] De manière tout à fait avantageuse, la mise en oeuvre de ces étapes de manière séquencée permet, au niveau de chaque unité de filtration, d'isoler une fraction protéique d'intérêt. Typiquement, les globulines et de l'acide phytique sont récupérés au niveau du rétentat de microfiltration ou du culot (ou sédiment) de centrifugation. Le perméat de microfiltration ou le surnageant de centrifugation subit ensuite une étape d'ultrafiltration : les albumines constituent alors l'essentiel de la matière sèche du rétentat d'ultrafiltration, le perméat étant destiné à subir l'éventuelle étape d'osmose inverse. Cette dernière permet d'isoler d'une part une fraction riche en glucides du type α -galactosides au niveau du rétentat, et d'autre part les acides aminés, glucides et autres sels présents dans le perméat. On pourra se référer au schéma de principe de la figure n° 1 de la présente Demande.

[0013] Les autres figures 2 à 5 illustrent les résultats et un profil électrophorétique obtenus dans les essais exemplifiés dans la présente demande.

[0014] On parvient donc à isoler de manière très précise différentes catégories de protéines d'intérêt, qui peuvent être valorisées par la suite dans une application donnée. De manière tout à fait avantageuse, le rétentat de microfiltration et le sédiment résultant de la centrifugation sont riches en acide phytique. Or, cet acide inhibe l'absorption de divers cations (Zn, Cu, Co, Mn, Ca, Fe) en formant des sels insolubles (phytates). Cette propriété est exploitée en oenologie : le traitement au phytate de calcium est le seul qui soit autorisé (en France) pour défermer les vins rouges

[0015] De manière avantageuse également, le rétentat issu de l'étape d'osmose inverse est particulièrement riche en α -galactoside, mais aussi en la fraction dite PA1b qui connaît une application directe dans la fabrication d'insecticides d'origine entièrement bio-sourcée (comme divulgué dans le document FR 2 778 407 précité). De plus, tout ou partie des fractions riches en les différentes protéines d'intérêt, et obtenues au niveau de chaque étape unitaire de filtration, peut être redirigée au niveau du floc, en aval de l'étape de décantation centrifuge. On augmente de ce fait la richesse du floc en protéines.

[0016] Enfin, le perméat final issu de l'étape d'osmose inverse qui contient avantageusement les acides aminés, glucides et autres sels, particules de très petites tailles, peut facilement être concentré au moyen d'un évaporateur, sans pour autant occasionner des problèmes de colmatage, qui nécessitent de fréquents arrêts de production pour des interventions de nettoyage, voire de changement des dispositifs.

[0017] Aussi, un premier objet de la présente invention consiste en un procédé de traitement des fractions solubles de pois comprenant :

- a) une étape de microfiltration ou de centrifugation desdites fractions solubles conduisant à un perméat de microfiltration ou à un surnageant de centrifugation,
- b) suivie d'une étape d'ultrafiltration du perméat de microfiltration ou du surnageant de centrifugation, conduisant à un perméat et à un rétentat d'ultrafiltration,
- c) suivie d'une étape éventuelle d'osmose inverse du perméat d'ultrafiltration conduisant à un perméat et à un rétentat issus de l'osmose inverse.

[0018] Une des originalités de la présente invention consiste à faire subir aux fractions solubles de pois, compositions a priori non nobles, un certain nombre d'étapes de traitement en vue de valoriser leur contenu. Il convient de bien distinguer ce type de procédé où des étapes unitaires de traitement sont appliquées directement aux fractions solubles, des procédés de l'art antérieur qui peuvent recourir à ces mêmes étapes individuelles, mais en vue de traiter :

- soit les protéines de pois exemptes des fractions solubles en vue de purifier lesdites protéines de pois,
- soit ces mêmes protéines de pois encore chargées en fractions solubles et en vue justement de réaliser une séparation entre protéines et fractions solubles.

[0019] La première étape du procédé selon l'invention est donc une étape a) de microfiltration ou de centrifugation qui a lieu directement sur les fractions solubles de pois, telles qu'issues de l'étape de décantation centrifuge. Cette étape a notamment pour objectif d'isoler une fraction protéique riche en globulines.

[0020] La microfiltration des fractions solubles de pois conduit à un perméat et à un rétentat de microfiltration. C'est

le perméat qui est ensuite traitée dans l'étape ultérieure b) d'ultrafiltration. La centrifugation des solubles de pois conduit quant-à-elle à un surnageant et à un sédiment de centrifugation. C'est le surnageant qui est ensuite traité dans l'étape ultérieure b) d'ultrafiltration.

[0021] Lorsque la première étape est une microfiltration, celle-ci est préférentiellement une microfiltration tangentielle membranaire. Plus particulièrement, la microfiltration tangentielle est préférentiellement réalisée avec des membranes céramiques présentant une porosité de 0,01 μm à 1 μm , préférentiellement de 0,05 μm à 0,5 μm .

[0022] De manière facultative, cette première étape de microfiltration ou centrifugation peut être précédée d'une étape de floculation des particules insolubles contenues dans la fraction soluble de plantes amidonnées, par toute technique connue par ailleurs de l'homme du métier.

[0023] La deuxième étape du procédé selon l'invention consiste en une étape b) d'ultrafiltration, effectuée sur le perméat de microfiltration ou sur le surnageant de centrifugation. Elle permet d'obtenir d'une part un rétentat d'ultrafiltration riche en albumines, et d'autre part un perméat riche en la fraction dite PA1b dont il a déjà été mentionné qu'elle peut être valorisée dans la fabrication d'insecticide. Le perméat dans sa totalité peut donc être directement valorisé pour cette application insecticide ; il n'est pas nécessaire de le traiter/séparer outre mesure.

[0024] Plus particulièrement, il est recommandé de réaliser l'ultrafiltration à l'aide de membranes présentant un seuil de coupure compris entre 0.1 et 0.5 μm , la pression transmembranaire étant maintenue inférieure à 4 bars.

[0025] Enfin, le procédé selon la présente invention comprend une troisième étape c) qui reste éventuelle, mais qui est préférentiellement effectuée : il s'agit d'une osmose inverse réalisée sur le perméat d'ultrafiltration.

[0026] La Demanderesse recommande d'effectuer cette osmose avec des membranes présentant un seuil de coupure compris entre 100 Da et 500 Da.

[0027] Les exemples qui suivent permettent de mieux illustrer la Demande, sans toutefois en limiter la portée.

EXEMPLES

Exemple 1

[0028] Cet exemple illustre l'efficacité de combiner la microfiltration avec l'ultrafiltration pour obtenir dans un premier temps un rétentat de microfiltration riche en globulines, et dans un second temps un perméat d'ultrafiltration riche en glucides.

[0029] On commence tout d'abord par fabriquer la fraction soluble de pois.

[0030] De la farine de pois est initialement préparée par broyage de pois fourragers décortiqués sur broyeur à marteaux de type ALPINE équipé d'une grille de 100 pm. 300 kg de farine à 87% de matière sèche sont ensuite mis à tremper dans de l'eau à la concentration finale de 25% sur sec, à un pH de 6,5. 1044 kg de suspension de farine à 25% de matière sèche (soit donc 261 kg de farine sèche) sont alors introduits avec 500 kg d'eau dans une batterie d'hydrocyclones composée de 14 étages. Elle est alimentée par la suspension de farine à l'étage n° 5. Cette séparation conduit à l'obtention d'une phase légère qui correspond à la sortie de l'étage n° 1. Elle est constituée du mélange protéines, fibres internes et solubles.

[0031] Cette phase légère en sortie d'hydrocyclones renferme en mélange (142 kg sur sec au total) : les fibres (environ 14,8% en poids, soit 21 kg sec), les protéines (environ 42,8% en poids, soit 60,8 kg sec) et les solubles (environ 42,4% en poids, soit 60,2 kg sec). Cette fraction présente une matière sèche de 11,4 %. On procède à la séparation des fibres sur décanteurs centrifuges de type WESTFALIA employés dans une unité industrielle féculière de traitement de la pomme de terre. La phase légère en sortie de décanteur centrifuge renferme un mélange de protéines et de solubles, tandis que la phase lourde renferme les fibres de pois. La phase lourde renferme 105 kg de fibres à 20 % de matière sèche. On constate que la quasi- totalité des fibres est bien retrouvée dans cette fraction.

Quant à la fraction protéines et solubles, elle renferme 1142 kg d'un mélange en solution de solubles et de protéines (fraction à 6 % de matière sèche). On procède à la floculation des protéines à leur point isoélectrique par ajustement de la phase légère en sortie de décanteur centrifuge à un pH de 4,5 et chauffage à 50 °C.

[0032] Les protéines ainsi mises à floculer sont laissées 10 minutes en cuve de maturation. Après précipitation des protéines, on procède à une décantation centrifuge, qui permet de récupérer, après séchage, du sédiment renfermant 56 kg de protéines (86 % de Nx6,25 sur sec) à 93 % de matière sèche.

[0033] On procède ainsi jusqu'à obtenir 2500 litres de solubles de pois dont le pH est ajusté à 7.0 par ajout de soude à 50 %. La température de la suspension ainsi obtenue a été amenée à 70°C. La composition de la suspension ainsi obtenue (SOLF_1) est donnée dans le tableau 1.1.

Tableau 1.1

SOLF_1

EP 3 300 609 A1

(suite)

	SOLF_1	
Teneur en matière sèche	2.5	g pour 100 g
Teneur en protéine (Nx6.25)	27	g pour 100 g de matière sèche
Teneur en cendres	16	g pour 100 g de matière sèche
Teneur en glucides totaux	47	g pour 100 g de matière sèche
Dont :		
Raffinose	4.0	g pour 100 g de matière sèche
Stachyose	13.4	g pour 100 g de matière sèche
Verbacose	15.1	g pour 100 g de matière sèche
Autres	10	g pour 100 g de matière sèche

[0034] La solution est pompée au travers d'une unité de microfiltration équipée de membranes céramiques type Inside Ceram® ayant un seuil de coupure de 0.14 µm (19 canaux de 4.5 mm). Tout au long de la filtration la température est régulée à 60°C et la pression transmembranaire maintenue à une valeur comprise entre 0.4 et 0.6 bar.

[0035] 707 litres de perméat de microfiltration (P014_1) et 1768 litres de rétentat de microfiltration (R014_1) sont ainsi récupérés. Les compositions de chacune des fractions sont données dans le tableau 1.2.

Tableau 1.2

	P014_1	R014_1	
Teneur en matière sèche	2.5	2.5	%
Teneur en protéine (Nx6.25)	26.5	27.2	g / 100 g de matière sèche
Teneur en cendres	21.0	14.0	g / 100 g de matière sèche
Teneur en glucides totaux	45.0	47.0	g / 100 g de matière sèche
Autres	7.5	11.8	g / 100 g de matière sèche

[0036] 550 litres du perméat (P014_1) sont pompés au travers d'une unité d'ultrafiltration. L'unité d'ultrafiltration est équipée de membranes céramiques type KERASEP® BX commercialisées par la société NOVASEP et ayant un seuil de coupure de 15 Kda (7 canaux de 6 mm). Tout au long de la filtration la température est régulée à 60°C et la pression transmembranaire maintenue à une valeur comprise entre 1 et 3 bars.

[0037] 467 litres de perméat d'ultrafiltration (P15_1) et 33 litres de rétentat (R15_1) sont ainsi récupérés. Les compositions de chacune des fractions sont données dans le tableau 1.3.

Tableau 1.3

	P15_1	R15_1	
Teneur en matière sèche	2.2	7.2	%
Teneur en protéine (Nx6.25)	15.0	75.1	g / 100 g de matière sèche
Teneur en cendres	23.6	10.3	g / 100 g de matière sèche
Teneur en glucides totaux	52.6	12.5	g / 100 g de matière sèche
Autres	8.8	2.1	g / 100 g de matière sèche

Exemple 2

[0038] En comparaison avec l'exemple précédent, celui-ci illustre le bénéfice de la diafiltration pour optimiser la richesse du rétentat.

[0039] 600 litres de solubles de pois issus de procédé de coagulation isoélectrique sont ajustés à un pH de 7.0 par ajout de soude à 50%. La température de la suspension ainsi obtenue a été amenée à 60°C. La composition de la suspension est celle donnée dans le tableau 1.1 précédent.

[0040] La solution est pompée au travers d'une unité de microfiltration équipée de membranes céramiques type Inside

EP 3 300 609 A1

Ceram® ayant un seuil de coupure de 0.14 µm (19 canaux de 4.5 mm). Tout au long de la filtration la température est régulée à 60°C et la pression transmembranaire maintenue à une valeur comprise entre 0.4 et 0.6 bar.

160 litres de perméat de microfiltration (P014_2) et 400 litres de rétentat de microfiltration (R014_2) sont ainsi récupérés.

[0041] 110 litres du perméat (P014_2) sont pompés au travers d'une unité d'ultrafiltration. L'unité d'ultrafiltration est équipée de membranes céramiques type KERASEP® BX commercialisées par la société NOVASEP et ayant un seuil de coupure de 15 Kda (7 canaux de 6mm). La fraction rétentat est maintenue en recyclage total sur l'alimentation et le perméat évacué. L'alimentation est additionnée par un débit permanent d'eau à raison d'un volume d'eau pour 7 volumes de perméat évacué. Tout au long de la filtration la température est régulée à 60°C et la pression transmembranaire maintenue à une valeur comprise entre 2 et 3 bars.

[0042] 107 litres de perméat d'ultrafiltration (P15_2) et 7 litres de rétentat (R15_2) sont ainsi récupérés. Le rétentat (R15_2) est atomisé. La composition des fractions analysées est donnée dans le tableau 2.1.

Tableau 2.1

	P15_2	R15_2	
Teneur en matière sèche	3.3	11.0	%
Teneur en protéine (Nx6.25)	15.8	81.7	g / 100 g de matière sèche
Teneur en cendres	20.4	10.3	g / 100 g de matière sèche
Teneur en glucides totaux	51.0	6.8	g / 100 g de matière sèche
Autres	12.8	1.2	g / 100 g de matière sèche

Exemple 3

[0043] Cet exemple illustre l'effet bénéfique de l'osmose inverse pour déminéraliser et augmenter la concentration en glucides totaux d'intérêt du perméat d'ultrafiltration.

[0044] 150 litres de solubles de pois sont traités selon le protocole décrit dans l'exemple 2. 60 litres de perméat d'ultrafiltration (P15_3) sont ainsi obtenus puis pompés au travers d'une unité d'osmose inverse équipée de membranes organiques spiralées type OSMONICS DESAL® commercialisées par la société General Electric Company et ayant un seuil de coupure de 350 Da. La fraction rétentat est maintenue en recyclage total sur l'alimentation et le perméat évacué. Tout au long de la filtration la température est régulée à 50°C et la pression maintenue à une valeur de l'ordre de 20 bars. 5 litres de rétentat (R350_3) sont ainsi récupérés. La composition des différentes fractions est donnée dans le tableau 3.1.

Tableau 3.1

	P15_3	R350_3	
Teneur en matière sèche	2.2	14	g / 100 g
Teneur en protéine (Nx6.25)	14.5	9	g / 100 g de matière sèche
Teneur en cendres	20	6	g / 100 g de matière sèche
Teneur en glucides totaux	56	65	g / 100 g de matière sèche
Raffinose	4.5	6.0	g / 100 g de matière sèche
Stachyose	18.0	19.1	g / 100 g de matière sèche
Verbacose	16.9	21.0	g / 100 g de matière sèche
Autres	16.5	12.0	g / 100 g de matière sèche

Exemple 4

[0045] La solubilité en fonction du pH de la fraction atomisée R15_2 obtenue dans l'exemple 2 est mesurée. Elle est comparée à celle d'un isolat de protéine de pois type Nutralys® F85M commercialisé par la Demanderesse.

[0046] La solubilité est considérée comme étant égale à la matière sèche d'un surnageant de centrifugation (15 min à 3000 g) d'une suspension à un pH donné et préparée par homogénéisation de 5 g de produit dans 100 g d'eau. La figure 2 représente la solubilité des 2 produits en fonction du pH. La fraction R15_2 a une meilleure solubilité que le Nutralys® F85M. Cette meilleure solubilité est un avantage pour le secteur des formulations énergétiques dans le domaine du sport.

Exemple 5

[0047] La capacité émulsifiante en fonction du pH de la fraction atomisée R15_2 obtenue dans l'exemple 2 est mesurée. Elle a été comparée à celle d'un isolat de protéine de pois type Nutralys® F85M.

[0048] L'activité émulsifiante du produit est déterminée à partir du volume d'émulsion subsistant (en %), après dispersion dans un mélange eau-huile à un pH donné puis centrifugation. L'activité émulsifiante du produit est déterminée à partir du volume d'émulsion subsistant (en %), après dispersion dans un mélange eau-huile à un pH donné puis centrifugation selon la Méthode de YASUMATSU et al. (1972) décrite par : NACZKM., RUBIN L.J., SHAHIDIF., Functional properties and phytate content of pea protein preparations. Journal of Food Science, Volume 51 N°5, 1986, p 1245-1247.

[0049] La figure 3 montre qu'à pH 4,5 et 5,5, la fraction R15_2 présente la meilleure capacité émulsifiante, pH où le Nutralys® F85M n'a aucune capacité émulsifiante. Ces propriétés émulsifiantes sont valorisables entre autres dans le domaine de la charcuterie.

Exemple 6

[0050] La capacité moussante et la stabilité de mousse de la fraction atomisée R15_2 obtenue dans l'exemple 2 est mesurée à différents pH. Elle est comparée à celle d'un isolat de protéine de pois type Nutralys® F85M (voir figure 4).

[0051] La capacité moussante d'un échantillon de protéines est déterminée selon la méthode SUMNER A.K., NIELSEN M.A., YOUNGS C.G., Production and évaluation of pea protein isolate. Journal of Food Science, Volume 46, 1981, p 364-372. La perte de la mousse obtenue est calculée à partir du pourcentage de diminution du volume de mousse après 30 minutes de repos.

[0052] La tenue de la mousse de la fraction R15_2 est bien meilleure que celle du Nutralys® F85M. Dans les crèmes glacées, les meringues, les cakes, le pain ou les barres hyperprotéinées, on cherchera effectivement une meilleure tenue en mousse.

Exemple 7

[0053] Les qualités organoleptiques de la fraction atomisée R15_2 obtenue dans l'exemple 2 sont évaluées par un groupe de 20 panélistes. Elles sont comparées à celle d'un isolat de protéine de pois type Nutralys® F85M.

[0054] Pour chaque essai 5 g de produit sont délayés dans 150 ml d'eau et maintenus au bain-marie à 50°C.

[0055] La fraction R15_2 est plus neutre en odeur et en goût en comparaison au Nutralys® F85M.

[0056] Le tableau 7.1 énumère les descripteurs proposés par les panélistes lors de l'analyse.

Tableau 7.1

	R15_2	Nutralys® F85M
Odeur	Neutre, quasi neutre	Végétal, fermenté
Goût	Neutre à presque neutre	Amer

Exemple 8

[0057] Le flux industriel d'une partie des solubles de pois préconcentrés à 10 % de matière sèche (SOPPr) est détourné des étapes de concentrations finales destinées à l'amener à 28 % de matière sèche pour alimenter un circuit pilote composé :

- d'une unité de décantation centrifuge type Westfalia® CA-505 réglée sur une accélération de 3600 g et alimentée à environ 12 m³/h. Celle-ci génère en continu 11 m³/h d'une fraction overflow (OVF), réintroduits dans le circuit de concentration des solubles en aval du point de prélèvement de la fraction SOPPr, et 600 kg/h de sédiment (SED) mélangé à l'isolat de protéine avant séchage.
- d'une unité d'ultrafiltration équipée de membranes céramiques type KERASEP® BW commercialisées par la société NOVASEP et ayant un seuil de coupure de 5 KDa (19 canaux de 3.5 mm). Celle-ci est alimentée de manière discontinue par une fraction du volume d'overflow (OVF) généré par l'étape précédente.

[0058] La fraction réténat est maintenue en recyclage total sur l'alimentation et le perméat évacué. L'alimentation est additionnée par un débit permanent d'eau à raison d'un volume d'eau pour 5 volumes de perméat évacué. Tout au long de la filtration la température est régulée à 60 °C et la pression transmembranaire maintenue à une valeur comprise

EP 3 300 609 A1

entre 2 et 3 bars. 2 fractions sont générées : rétentat (RET) et perméat (PERM).

[0059] La composition des différentes fractions est donnée dans les tableaux 8.1 et 8.2.

Tableau 8.1

	SOPPr	OVF	SED	
Teneur en matière sèche	10	8	25	g / 100 g
Teneur en protéine (Nx6.25)	30	29	72	g / 100 g de matière sèche
Teneur en cendres	13	14	4	g / 100 g de matière sèche
Teneur en glucides totaux	44	45	12	g / 100 g de matière sèche
Raffinose	5	4	-	g / 100 g de matière sèche
Stachyose	14	13	-	g / 100 g de matière sèche
Verbacose	13	15	-	g / 100 g de matière sèche
Autres	13	12	12	g / 100 g de matière sèche

Tableau 8.2

	RET	PERM	
Teneur en matière sèche	14	5	g / 100 g
Teneur en protéine (Nx6.25)	84	3	g / 100 g de matière sèche
Teneur en cendres	5	19	g / 100 g de matière sèche
Teneur en glucides totaux	3	61	g / 100 g de matière sèche
Raffinose	-	5	g / 100 g de matière sèche
Stachyose	-	18	g / 100 g de matière sèche
Verbacose	-	20	g / 100 g de matière sèche
Autres	8	17	g / 100 g de matière sèche

Exemple 9

[0060] Un profil électrophorétique, présenté sur la figure 5, est déterminé sur la fraction atomisée R15_2 obtenue dans l'exemple 2, la fraction R014_1 obtenue dans l'exemple 1, les fractions SED et RET obtenues dans l'exemple 8. Le profil est effectué par migration de l'échantillon en conditions dénaturantes et réductrices au travers d'un gel de polyacrylamide à 20 % suivie d'une coloration au bleu de Coomassie. Les profils correspondants apparaissent en figure 5.

[0061] Pour les fractions R15_2 et RET, on note la présence marquée de bandes aux alentours de 14 kDa correspondant aux albumines PA1, la bande à 30 kDa correspondant aux dimères d'albumines PA2. Ceci en fait une fraction particulièrement intéressante pour être valorisée selon les indications du document FR 2 778 407 A1.

[0062] Pour les fractions R014_1 et RET, on constate une prédominance de bandes aux alentours des 50 kDa et au-delà, reflétant la présence importante de globulines, ce qui lui permet d'être valorisé entre autres en nutrition animale.

Exemple 10

[0063] Cet exemple illustre l'effet bénéfique du prétraitement des solubles sur la durée des cycles et donc de la disponibilité de l'étape de concentration.

[0064] Le fonctionnement de l'unité de décantation centrifuge décrit dans l'exemple 8 est maintenu constant de manière à observer l'impact sur la durée de cycle de fonctionnement de l'étape de concentration des solubles. Les données sont ainsi comparées à celles de cette étape de concentration sans prétraitement des solubles par l'unité de décantation. Dans les 2 cas de figure, les paramètres de conduite du système de concentration (débit vapeur, vide, température produit, matière sèches d'entrée et de sortie des solubles) sont maintenus constants. La durée de cycle est définie par l'intervalle de temps s'écoulant entre 2 arrêts du système d'évaporation pour lavage. Le lavage a été initié dès que le débit de condensats d'évaporation diminue de plus de 15 % par rapport à sa valeur nominale obtenue après nettoyage complet (> 40 m³/h pour un débit alimentation en solubles de 55 m³/h).

Tableau 10.1

		Durée cycles (h)
5	Sans prétraitement	Cycle 1 72
	des solubles	Cycle 2 65
	concentrés	Cycle 3 68
10	Avec prétraitement	Cycle 1 86
	des solubles	Cycle 2 90
	concentrés	Cycle 3 89

[0065] L'invention porte notamment sur les points suivants :

1 - Procédé de traitement des fractions solubles de pois comprenant :

- a) une étape de microfiltration ou de centrifugation desdites fractions solubles conduisant à un perméat de microfiltration ou à un surnageant de centrifugation,
- b) suivie d'une étape d'ultrafiltration du perméat de microfiltration ou du surnageant de centrifugation, conduisant à un perméat et à un rétentat d'ultrafiltration,
- c) suivie d'une étape éventuelle d'osmose inverse du perméat d'ultrafiltration conduisant à un perméat et à un rétentat issus de l'osmose inverse.

2 - Procédé selon le point 1, caractérisé en ce que l'étape a) de microfiltration est une microfiltration tangentielle membranaire.

3 - Procédé selon le point 2, caractérisé en ce que la microfiltration tangentielle membranaire est réalisée avec des membranes céramiques présentant une porosité de 0,01 μm à 1 μm , préférentiellement de 0,05 μm à 0,5 μm .

4 - Procédé selon l'un quelconque des points 1 à 3, caractérisé en ce que l'étape a) est précédée par une étape de floculation des particules insolubles contenues dans la fraction soluble de pois.

5 - Procédé selon l'un quelconque des points 1 à 4, caractérisé en ce que l'étape b) d'ultrafiltration est réalisée à l'aide de membranes présentant un seuil de coupure compris entre 0.1 et 0.5 μm , la pression transmembranaire étant maintenue inférieure à 4 bars.

6 - Procédé selon l'un quelconque des points 1 à 5, caractérisé en ce que l'étape c) d'osmose inverse est mise en oeuvre.

7 - Procédé selon le point 6, caractérisé en ce que l'osmose inverse est réalisée avec des membranes présentant un seuil de coupure compris entre 100 Da et 500 Da.

Revendications

1. Procédé de préparation d'un perméat d'ultrafiltration riche en fraction PA1b comprenant :

- a) une étape de microfiltration ou de centrifugation de fractions solubles de pois conduisant à un perméat de microfiltration ou à un surnageant de centrifugation,
- b) suivie d'une étape d'ultrafiltration du perméat de microfiltration ou du surnageant de centrifugation, conduisant à un perméat d'ultrafiltration riche en fraction PA1b et à un rétentat d'ultrafiltration,

2. Procédé selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'étape a) de microfiltration est une microfiltration tangentielle membranaire.

3. Procédé selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** la microfiltration tangentielle membranaire est réalisée avec des membranes céramiques présentant une porosité de 0,01 μm à 1 μm , préférentiellement de 0,05 μm à 0,5 μm .

EP 3 300 609 A1

4. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, **caractérisé en ce que** l'étape a) est précédée par une étape de floculation des particules insolubles contenues dans la fraction soluble de pois.
5. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, **caractérisé en ce que** l'étape b) d'ultrafiltration est réalisée à l'aide de membranes présentant un seuil de coupure compris entre 0.1 et 0.5 μm , la pression transmembranaire étant maintenue inférieure à 4 bars.
6. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, **caractérisé en ce que** l'étape c) d'osmose inverse est mise en oeuvre sur le perméat d'ultrafiltration riche en fraction PA1b obtenu à l'issu de l'étape b).
7. Procédé selon la revendication 6, **caractérisé en ce que** l'osmose inverse est réalisée avec des membranes présentant un seuil de coupure compris entre 100 Da et 500 Da.
8. Perméat d'ultrafiltration riche en fraction PA1b susceptible d'être obtenu par le procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7.

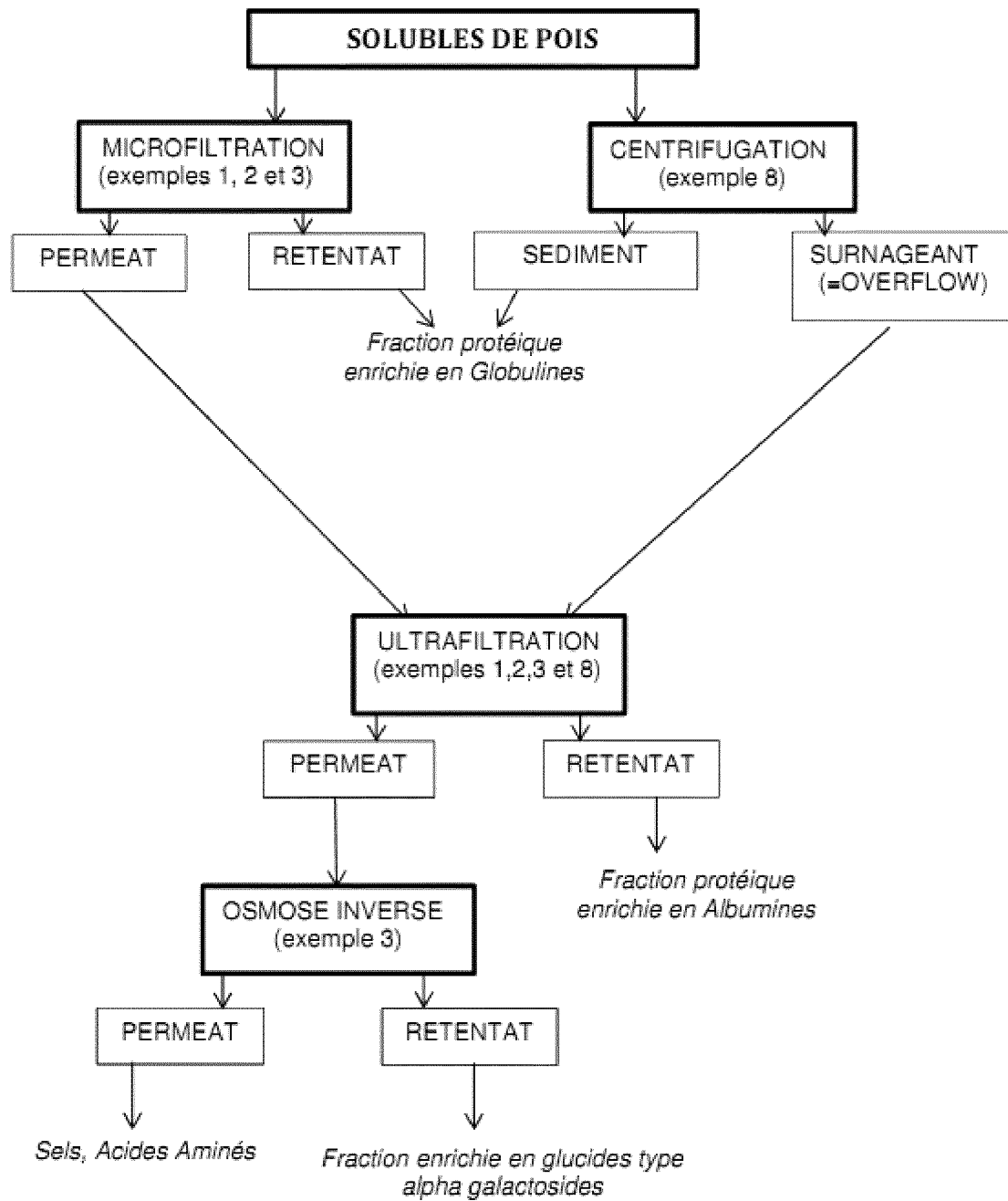


FIGURE 1

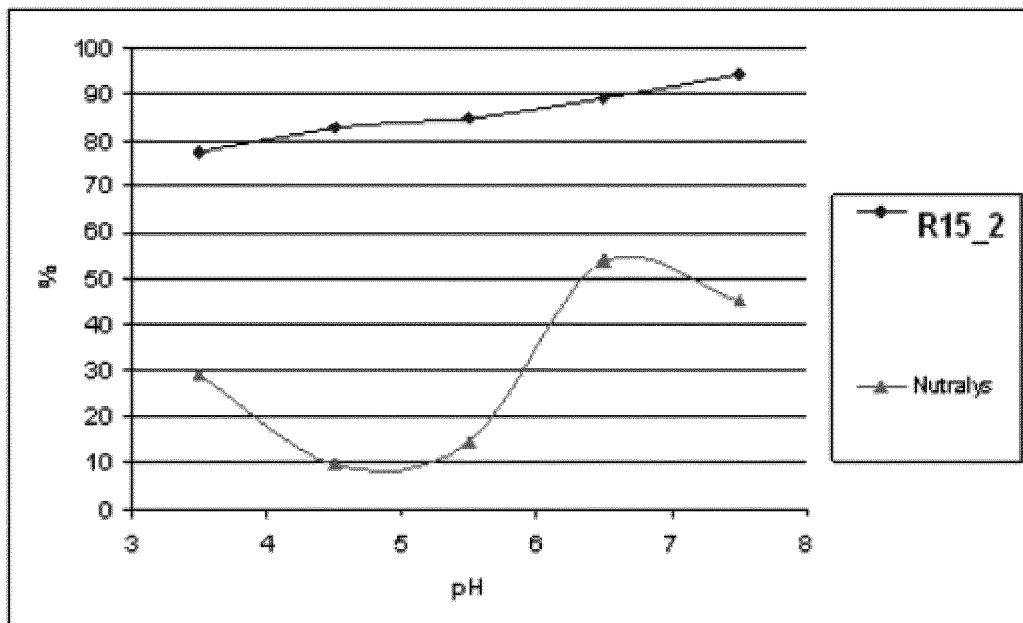


FIGURE 2

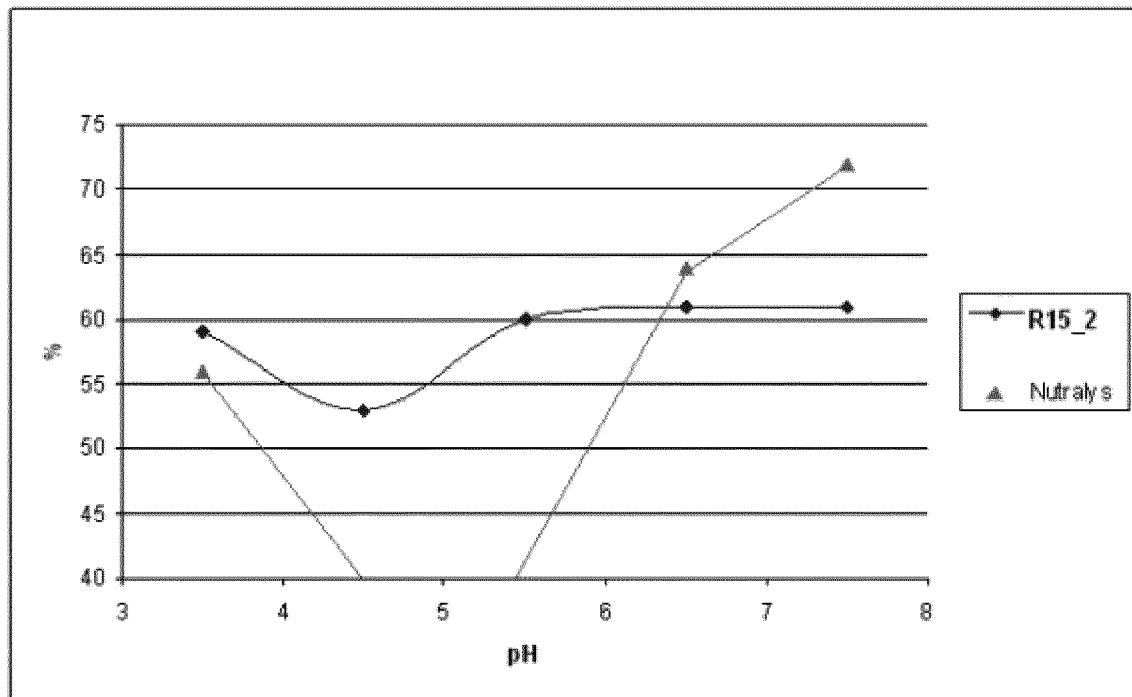


FIGURE 3

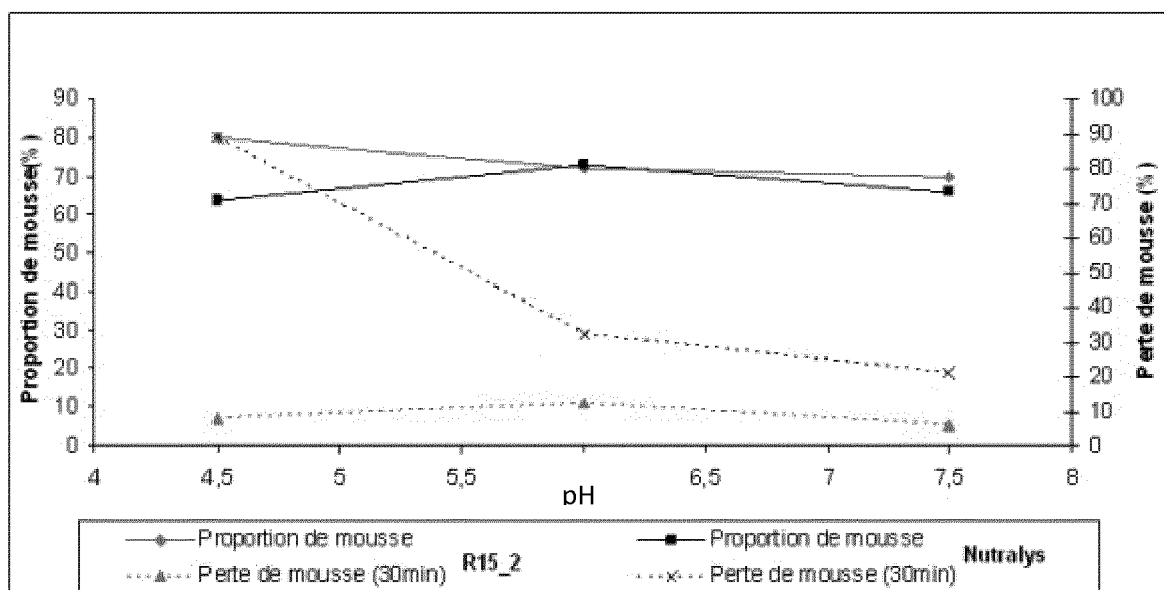


FIGURE 4

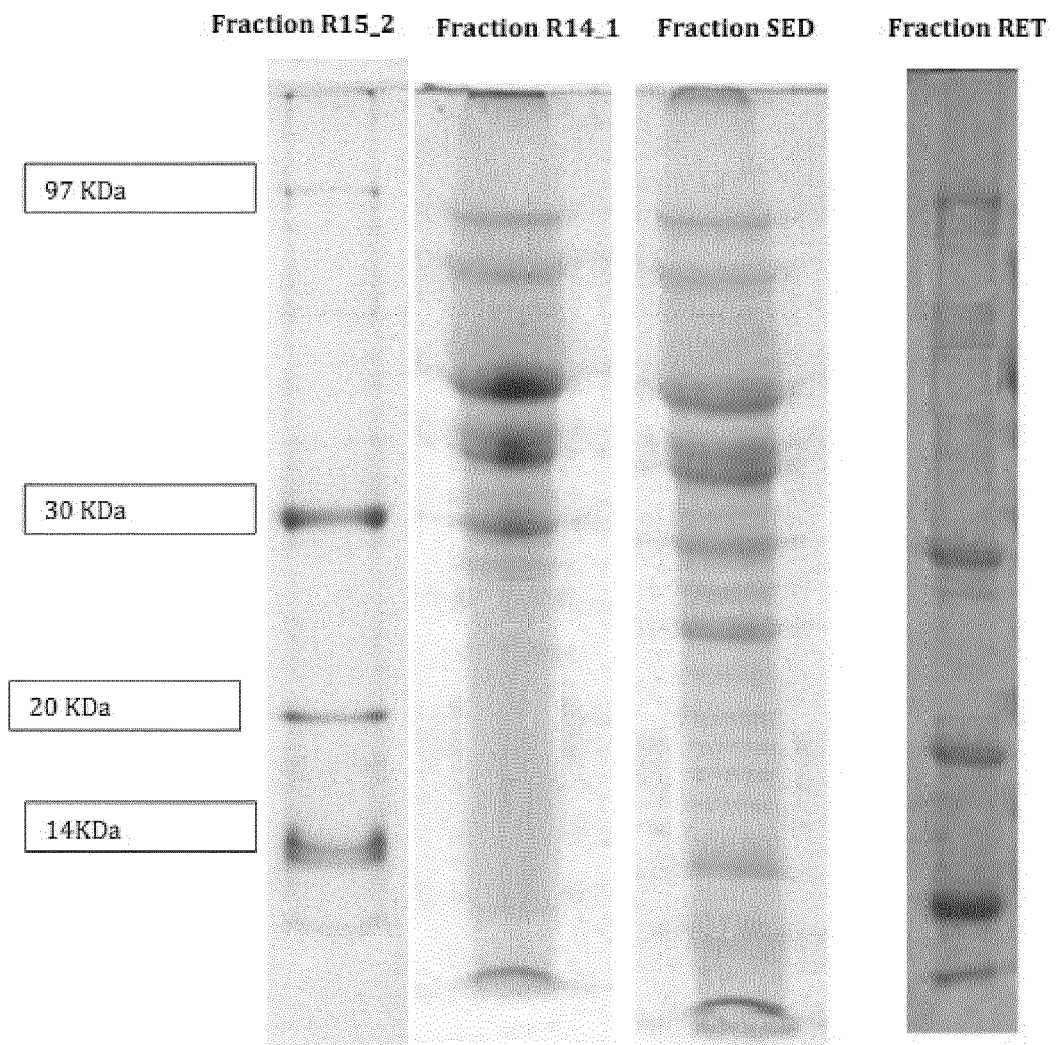


FIGURE 5



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 17 20 3113

5

10

15

20

25

30

35

40

45

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X,D	FR 2 778 407 A1 (AGRONOMIQUE INST NAT RECH [FR]) 12 novembre 1999 (1999-11-12)	8	INV. A23J1/14
Y	* exemple 2 *	1,5,8	
	* page 1, lignes 3-7 *		
X	US 4 766 204 A (NICKEL GARY B [CA]) 23 août 1988 (1988-08-23)	1-5	
Y	* colonne 3, ligne 12 - colonne 4, ligne 30 *	8	
	* colonne 4, lignes 61-66 *		
	* colonne 5, lignes 18-28 *		
	* exemples 1-3 *		
X,D	LEI (LEIGH) GAO ET AL: "Pilot Scale Recovery of Proteins from a Pea Whey Discharge by Ultrafiltration", LWT - FOOD SCIENCE AND TECHNOLOGY, vol. 34, no. 3, 1 mai 2001 (2001-05-01), pages 149-158, XP055076942, ISSN: 0023-6438, DOI: 10.1006/fstl.2000.0743	1	
Y	* abrégé *	1,5,8	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
	* pages 149,150 *		A23J
	* pages 154,155 *		
	* page 157 *		
	* tableau 2 *		
	* figures 3-4 *		
X	US 5 955 082 A (BODNARYK ROBERT P [CA] ET AL) 21 septembre 1999 (1999-09-21)	8	
A	* colonne 3, lignes 36-65 *	1-7	
	* exemples 7,10 *		
A	FR 2 889 416 A1 (ROQUETTE FRERES [FR]) 9 février 2007 (2007-02-09)	1-7	
	* page 13, ligne 21 - page 15, ligne 24 *		
	* page 20, lignes 5-29 *		
	----- -/--		
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 24 janvier 2018	Examineur Couzy, François
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

2

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

50

55



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 17 20 3113

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	US 7 186 807 B2 (ROQUETTE FRERES [FR]) 6 mars 2007 (2007-03-06) * colonne 1, lignes 4-8 * * colonne 6, lignes 4-55 * * colonne 9, lignes 1-42 * -----	1-7	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 24 janvier 2018	Examineur Couzy, François
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 17 20 3113

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

24-01-2018

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2778407 A1	12-11-1999	AT 272120 T	15-08-2004
		AU 3529199 A	29-11-1999
		CA 2328590 A1	18-11-1999
		DE 69918979 D1	02-09-2004
		DE 69918979 T2	21-07-2005
		EP 1078085 A1	28-02-2001
		ES 2226374 T3	16-03-2005
		FR 2778407 A1	12-11-1999
		US 2008086786 A1	10-04-2008
		US 2010263089 A1	14-10-2010
US 4766204 A	23-08-1988	WO 9958695 A1	18-11-1999
		CA 1104871 A	14-07-1981
		DE 2922247 A1	06-12-1979
		JP S5598 A	05-01-1980
		JP S6234372 B2	27-07-1987
		US 4766204 A	23-08-1988
US 5955082 A	21-09-1999	US 5034227 A	23-07-1991
		AU 5649398 A	25-08-1998
		CA 2278501 A1	06-08-1998
		US 5955082 A	21-09-1999
FR 2889416 A1	09-02-2007	WO 9833388 A1	06-08-1998
		AT 482625 T	15-10-2010
		CA 2617698 A1	15-02-2007
		EP 1909593 A1	16-04-2008
		ES 2353730 T3	04-03-2011
		FR 2889416 A1	09-02-2007
		US 2008226810 A1	18-09-2008
US 7186807 B2	06-03-2007	WO 2007017572 A1	15-02-2007
		AT 325134 T	15-06-2006
		AU 2003246327 A1	01-04-2004
		CA 2442940 A1	18-03-2004
		CN 1494833 A	12-05-2004
		CN 101701078 A	05-05-2010
		DE 20320756 U1	08-09-2005
		DE 20321688 U1	04-03-2010
		DK 1400537 T3	11-09-2006
		EP 1400537 A1	24-03-2004
		FR 2844515 A1	19-03-2004
		NO 338292 B1	08-08-2016
		PL 362271 A1	22-03-2004
		US 2004091600 A1	13-05-2004

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- FR 0951962 [0004]
- FR 1257680 [0004]
- FR 2778407 A1 [0008] [0061]
- WO 2006052003 A [0009]
- FR 2778407 [0015]

Littérature non-brevet citée dans la description

- **LEI (LEIGH) GAO ; KHAI D. NGUYEN ; ALPHON-SUS C. UTIOH.** Pilot scale recovery of proteins from a pea whey discharge by ultrafiltration. *Lebensm.-Wiss. u.-Technol.*, 2001, vol. 34, 149-158 [0009]
- Functional properties and phytate content of pea protein preparations. **YASUMATSU et al.** *Journal of Food Science*. 1986, vol. 51, 1245-1247 [0048]
- **SUMNER A.K. ; NIELSEN M.A. ; YOUNGS C.G.** Production and évaluation of pea protein isolate. *Journal of Food Science*, 1981, vol. 46, 364-372 [0051]